



Toulon, le 7 juillet 2020

**CIRCULEZ ! Y'A RIEN A DIRE !**

**QUAND LA COLLECTIVITE REFUSE DE JOUER LA  
TRANSPARENCE,  
LES ELUS CGT QUITTENT LE CT !**

**Tous ensemble**

**Le Comité Technique du 7 juillet 2020** s'est tenu à la demande des représentants du personnel CGT, qui ont tenu à ce que soient portées à l'ordre du jour les questions cruciales concernant la crise sanitaire :

- Préconisations nationales de lutte contre la COVID 19
- Bilan des Plans de Continuité d'activité des directions
- Plans de reprise d'activité de chaque DIRECTION du Département
- Etat des lieux des personnels
- Projections pour Septembre 2020

Une nouvelle fois, la collectivité a décidé de ne donner aucun document, pourtant existants, aux élus du CT pour traiter de ces sujets impactant les personnels, qui ont pourtant répondu PRESENTS tout au long de la crise sanitaire !

Interpellé par les élus CGT, le président du CT s'est engagé à la communication de ces documents dès ce soir ! Dommage, le Comité Technique se tenait aujourd'hui !!!!

Alors que le pays est traversé par une crise sanitaire sans précédent, la collectivité met toute son énergie à continuer dans une opacité totale de gestion de cette administration et décide de présenter au Comité Technique des questions « cruciales » comme le règlement intérieur de la salle de sport ou le télétravail pour les agents en ASA Garde d'enfants alors que l'école est terminée !!!!

Aucune réponse n'a été apportée non plus à la situation des agents placés en ASA personne vulnérable au-delà du 10 juillet 2020 !!!

Malgré les mercis, la collectivité agit comme si cette crise n'avait pas eu lieu ! C'est inconcevable !!!

La CGT est d'ailleurs toujours dans l'attente de réponse du Président concernant la prime exceptionnelle COVID en reconnaissance de l'engagement des agents du Département, instituée par décrets.

Malgré une tentative de discussion et face au mépris de la collectivité concernant le rôle des représentants des personnels que vous avez élus, les élus CGT ont décidé de quitter la séance et de ne pas cautionner la place à laquelle la collectivité voudrait assigner les représentants du Personnel !

**SOYEZ PRUDENTS  
et PRENEZ SOIN DE VOUS et DE VOS PROCHES !**

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Var

390 Avenue des Lices - Toulon

Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : [syndicatcgt@var.fr](mailto:syndicatcgt@var.fr)